

Date de convocation : 7 mars 2023

Conseillers en exercice : 23

Nombre de présents : 19

Nombre de votants : 22

**Présents :** Éric le Bour, Jean-Luc Moisan, Catherine Gourmelon, François Roué, Laurence Méar, Christine Le Ster, Gérard Péron, Joël Suchocka, Goulven Pengam, Denis Saout, Claudie Péron, Magalie Kersauzon, Morgan Azou, Maïwenn Morvan, Monique Le Duff, Yves Jézéquel, André Creff, Yvon Ropars, Marie-France Ropars.

**Absents excusés ayant donné pouvoir :** Nicolas Bodennec à François Roué, Jean Didou à Gérard Péron, Florence Bihan à Claudie Péron.

**Absent :** Florent Cardinal

Président de séance : Éric Le Bour

Secrétaire de séance : Maïwenn Morvan

### Délibération n° D.27.2023

#### Finances – Autorisation du programme de travaux : aménagement d'une aire de street work out

Monsieur Jean-Luc, adjoint en charge du Sport, expose au Conseil municipal :

- 1/ Que suite au lancement du programme « 5 000 équipements sportifs de proximité » le 14 octobre 2021 par le Président de la République, l'Agence Nationale du Sport a été chargée de coordonner la mise en œuvre de ce plan d'investissement massif sur la période 2022-2024 ;
- 2/ Que les équipements réalisés dans ce cadre devront être animés et utilisés par des publics identifiés et disposer de créneaux en accès libre. La réflexion engagée dans le cadre de l'aménagement du skate park a abouti à un projet de création d'une aire de Street work out, éligible à ce programme ;
- 3/ Qu'en conséquence, il est proposé au Conseil municipal d'approuver ce projet d'un montant de 27 534,24 €, subventionnable à hauteur de 11 373 €, soit 41 % et d'autoriser le Maire à présenter une demande de subvention à l'Agence Nationale du Sport ;

Monsieur l'adjoint entendu,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les crédits inscrits au budget,

**Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés :**

- **APPROUVE le programme de travaux d'aménagement d'une aire de Street work out.**
- **AUTORISE le Maire à solliciter la subvention à l'Agence Nationale du Sport.**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits ;

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil municipal.

La secrétaire de séance,  
Maïwenn Morvan



Le Maire,  
Éric Le Bour



Certifié exécutoire compte tenu  
de sa transmission en préfecture  
et de sa publication sur le site  
internet de la Ville le : 23.03.2023